

**12 et 13
MARS
2016**



SÉMINAIRE EUROPÉEN INSTALLATION

Pour des paysan.ne.s nombreux demain !



Une initiative co-financée par la
Direction Générale de l'Agriculture
et du Développement Rural de la
Commission européenne - Le PAC face
aux nouveaux défis - www.ec.europa.eu



LES ACTES

Sommaire

Sommaire	5
Introduction.....	6
Présentation du séminaire.....	6
Programme.....	7
Samedi 12 mars	7
Dimanche 13 mars	7
Visite de la ferme de Toussacq	8
Tour d'horizon d'initiatives paysannes et citoyennes pour installer des paysan.ne.s demain en Europe.....	8
1 - Les Champs des Possibles.....	9
2 - Ecole d'agroécologie en Espagne	9
3. ABL (Arbeitsgemeinschaft Bäuerliche Landwirtschaft.....	9
4. EHNE Bizkaia.....	9
5. CIAP France.....	10
Ateliers	11
Atelier : Accès aux biens communs	11
Les principaux problèmes d'accès aux biens communs dans son pays ou dans son contexte territorial.	11
Les changements nécessaires et les actions à mettre en place.	12
Les actions à mettre en place	12
Atelier: Formation en agroécologie	13
Définition de l'agroécologie	13
Problèmes : Quels sortes de problèmes avons-nous concernant l'agroécologie dans notre région, ou pays etc. ?	13
Quelques propositions pour une classification.....	15
Le problème actuel : le capitalisme.....	15
Notes pour organiser les problèmes	15
Nos demandes	17
Solutions	17
Pour résumer.....	17
Quels leviers/propositions communes pour maintenir et installer des paysan.ne.s nombreux en Europe ?	17
Restitution des ateliers en plénière et conclusion.....	17
Atelier 1 : biens communs, semences, eau et savoir.....	17
Atelier 2 : accès au marché	19
Atelier 3 : PAC.....	20
Atelier 4 : agroécologie.....	21
Clôture du séminaire	22

Introduction



La Confédération paysanne et le réseau ECVC organisent les 12 et 13 mars à Bagnolet un séminaire autour des enjeux liés à l'installation des jeunes européen.ne.s en agriculture paysanne. Le constat autour du renouvellement des populations agricoles aujourd'hui en Europe est alarmant. Les fermes disparaissent au profit de l'agrandissement de grandes exploitations agricoles vouées à l'exportation. Avec les fermes ce sont les paysans et les paysannes ainsi que leurs savoir-faire qui disparaissent. Comment maintenir et développer les installations

aujourd'hui ? Quelles sont les politiques agricoles déclinées dans les différents Etats qui fonctionnent ? Quelles sont les initiatives citoyennes et/ou paysannes qui permettent de soutenir l'installation de jeunes paysan.ne.s désireux de produire une alimentation de qualité accessible à tous et à toutes ?

Quatre facteurs clés ont été identifiés : l'accès à la terre ; l'accès aux

marchés ; la PAC ; les formations en agroécologie paysanne. Ce séminaire permettra aux participants i) d'avoir un état des lieux global de la transmission et de l'installation au niveau européen ; ii) d'échanger autour des initiatives et des expériences innovantes qui permettent de s'installer ; iii) de construire ensemble des propositions claires et communes qui seront portées d'une seule voix auprès de l'UE par ECVC.

Présentation du séminaire

Chaque organisation présente ici représente sa région et/ou son territoire à travers ECVC. Les conséquences de l'agriculture industrielle sont similaires dans le monde entier : pollution, paupérisation des populations paysannes, exode rural. La jeunesse ne veut plus rester dans les campagnes, car elle y voit une vie moins attractive que dans l'agitation des villes.

Mais dans certaines régions, on remarque un retour vers les campagnes, on assiste à un retour d'intérêt des jeunes pour la vie rurale et pour l'agriculture. Cela représente une chance et une opportunité de combattre l'industrialisation de l'agriculture car le parcours de ces jeunes s'inscrit dans le refus de la production de masse, de

l'artificialisation à outrance des milieux agricoles. ECVC doit s'investir dans la jeunesse.

Nous sommes la jeunesse, donc nous sommes le futur. Pour nous, ce séminaire, c'est l'opportunité d'échanger sur les projets, de trouver des stratégies communes... c'est l'idée de ce séminaire.

Ce travail ne serait pas possible sans le soutien et l'aide de nos amis et de nos partenaires. Les plus importants d'entre eux sont les interprètes. Ils sont militants et certains nous suivent depuis des années, ils nous permettent de nous comprendre et d'échanger.

Programme



Samedi 12 mars

- 11 H : Accueil des participants
- 13 H : **REALITES ET ENJEUX DU RENOUVELLEMENT DES PAYSAN.NE.S EUROPÉEN.NE.S EN AGRICULTURE PAYSANNE**
- 15 H 30 : **S'INSTALLER GRACE À L'ÉPARGNE CITOYENNE ET S'ESSAYER AU METIER AVEC UN TUTEUR PROFESSIONNEL DANS DES CONDITIONS REELLES...C'EST POSSIBLE ! VISITE DE LA FERME DE TOUSSACQ**
- 17 H : **TOUR D'HORIZON D'INITIATIVES PAYSANNES ET CITOYENNES POUR INSTALLER DES PAYSAN.NE.S DEMAIN EN EUROPE (2H) : CIAP (FRANCE), ÉCOLE D'AGRO ECOLOGIE (ESPAGNE), ACCES TO MARKET (PAYS-BASQUE), ET TRANSMISSION DE ABL (ALLEMAGNE).**
- 21 H : **SOIRÉE FESTIVE – CONCERTS ET ANIMATIONS À LA CONF'**

Dimanche 13 mars

- 9 H 00 : **ATELIERS THÉMATIQUES**
 - **Atelier 1 : Accès aux biens communs (foncier, eau...)**

L'accès au foncier reste une tâche compliquée pour de nombreux-euses jeunes qui souhaitent s'installer. Aujourd'hui en France, une ferme sur deux qui cesse son activité part pour l'agrandissement. La tentation pour ceux qui partent d'obtenir le meilleur prix possible

de leur exploitation est grande. Cela rend l'accès aux terres difficile, et lorsque c'est le cas, ce sont souvent des terres où les infrastructures manquent, comme l'accès à l'eau.

Quelles solutions existent à généraliser pour faciliter l'accès aux outils de production nécessaires ? Quelles revendications, propositions formuler ?

- **Atelier 2 : Accès aux marchés**

S'installer oui, mais pour changer de modèle ! Refuser de vendre en gros à la coopérative nécessite souvent de construire ses propres débouchés. Hors cela nécessite du temps, un savoir-faire, et un environnement favorable... pas toujours facile à trouver, quand aujourd'hui certains lieux deviennent saturés en termes d'offre de produits locaux de qualité.

Beaucoup de pistes sont envisageables pour structurer la production locale et assurer à tous des prix rémunérateurs... lesquelles privilégier ?

- **Atelier 3 : PAC – Quelle politique pour l'installation ?**

La Politique Agricole Commune soutient un programme d'aide aux personnes qui s'installent. Cependant, une large majorité d'entre eux ne peut y avoir accès à cause des critères restrictifs qui sont mis en place : âge limite de 40 ans, nécessité d'avoir une capacité professionnelle agricole, engagement à atteindre à un certain revenu dans un temps donné... ainsi que des systèmes de planchers excluant. De plus, l'accompagnement nécessaire à l'installation et à la transmission est souvent trop peu pris en charge.

Les enjeux de renouvellement des générations en agriculture nécessitent une autre politique pour l'installation !

- **Atelier 4 : Formation en agroécologie**

Comment se former aux pratiques de

l'agriculture paysanne ? Où trouver ces savoirs, comment les mettre en œuvre ? La plupart des formations aujourd'hui restent calquées sur le modèle productiviste, même si quelques résistances existent dans l'enseignement agricole. Mais pour de nombreux jeunes non issus du monde agricole, la nécessité d'expérimenter, de découvrir le métier et de se former à toutes les pratiques qui nous permettent de réinventer le modèle agricole pour une agriculture plus paysanne et une alimentation de qualité impose de trouver d'autres voies de

formation.

De quels espaces avons-nous besoin pour cela ? Comment revendiquer la prise en charge de cette période de formation au métier ?

■ **14 H : QUELS LEVIERS/PROPOSITIONS COMMUNES POUR MAINTENIR ET INSTALLER DES PAYSAN.NE.S NOMBREUX-EUSES EN EUROPE ?**

- **Restitution des ateliers en plénière et conclusion**

Visite de la ferme de Toussacq

Toussacq



Patrimoine
73 ha de terres, 2 hangars

Localisation
Villenaux-la-Petite, Seine-et-Marne

Production
Une ferme en polyculture élevage sur 73 hectares : maraîchage et ovin-céréalier

Partenaires
Safer Ile-de-France, les Champs des Possibles, Réseau des Amap d'Ile-de-France

Propriétaires
Foncière Terre de Liens

Proche de la retraite, Jean-Louis, polyculteur-éleveur et maraîcher en Amap, a souhaité transmettre la ferme où il était né et qu'il avait lui-même convertie à l'agriculture biologique, afin qu'elle puisse devenir un lieu de promotion pour la filière bio et les circuits courts. Il a pour cela réuni tous les partenaires régionaux impliqués dans les processus de transmission et fait appel à Terre de Liens.

L'acquisition par Terre de Liens des 73 hectares de l'exploitation a permis l'installation de Clément et Mathieu. Clément qui accompagnait Jean-Louis depuis deux ans en tant que salarié agricole, s'est installé maraîcher sur six hectares.

L'innovation du projet repose sur un volet formation structuré autour d'une couveuse d'activités agricoles, les Champs des Possibles, qui s'est installée sur deux hectares et dont la fonction est de permettre à des candidats à l'installation en maraîchage bio de tester leur activité pendant un à trois ans.

La visite s'est donc déroulée sur l'exploitation. De nombreuses questions ont fusées de toutes parts pour comprendre le fonctionnement et les liens entre tous les paysan.ne.s installé.e.s sur le site. De nombreuses questions ont également été faites autour de l'acquisition du foncier par les citoyens à travers la Foncière Terre de Liens et les liens qu'entretenaient aujourd'hui les paysan.ne.s avec les « actionnaires » Terre de Liens.

Une fois la visite terminée, le groupe s'est dirigé vers l'ancien corps de ferme de Toussacq, où Jean-Louis a expliqué le concept des Champs des Possibles et de la couveuse d'activités. Puis les ateliers d'échanges d'expérience ont commencé.

Tour d'horizon d'initiatives paysannes et citoyennes pour installer des paysan.ne.s demain en Europe

Présentation de quelques initiatives pour installer des jeunes en Europe

1 - Les Champs des Possibles

Les Champs des Possibles est une coopérative d'activités agricoles et rurales qui réunit des paysan.ne.s, des artisans, des porteurs de projet, des consommateurs, des collectivités et diverses autres catégories d'associés autour d'un projet de coopération économique et sociale. La coopérative aide des porteurs de projets, les met en relation avec des fermes où ils peuvent apprendre, se former, tester leur projet professionnel. Il y a actuellement 6 fermes qui en Ile de France accueille des porteurs de projet. La coopérative s'occupe des factures et de la gestion. Les coopérateurs restent une ou plusieurs années, puis quittent l'incubateur pour s'installer, la plupart du temps en emportant les animaux et le matériel qu'ils ont acquis. Terre de Liens soutient beaucoup ce programme, notamment sur la question foncière.

2 - Ecole d'agroécologie en Espagne

EHNE est un syndicat de paysans en Espagne. Alazne était étudiant dans cette école d'agroécologie. L'agriculture est en train de se perdre : il y a de plus en plus de culture intensive. Nous avons donc pensé à bâtir une école en Espagne, une plateforme rurale, inspirée de Nyéléni. Nous en avons voulu une en Espagne.

La méthodologie innovante et basée sur l'éducation populaire : le savoir est en nous, à nous de le co-construire et de le partager. 50 jeunes ont assisté à la deuxième édition que nous venons de terminer, nous préparons la troisième.

De nouveaux leaders paysans ont émergé : nous les suivons, ils prennent des responsabilités dans leurs organisations. Nous avons pu créer un réseau de jeunes personnes de ce stade, à travers l'Espagne. Ces personnes se sont impliquées avec des ressources financières. Maintenant, ces organisations reconnaissent le réel bénéfice de ces écoles. L'engagement dans ces écoles dure une année scolaire.

Il y a eu à Jakarta une grande conférence sur les écoles d'agroécologie qui sont très en avance à Los Angeles, en Asie, mais pas vraiment en Europe. Nous avons besoin de les développer en Europe et pour cela nous avons besoin de terre.

3. ABL (Arbeitsgemeinschaft Bäuerliche Landwirtschaft)

La plateforme www.Hofgründer.de met en lien les propriétaires terriens et les porteurs de projet. Pour cela, l'état a mis en place des financements, même si nous n'avons encore rien reçu.

Il s'agit d'une plateforme destinée aux agriculteurs qui veulent acquérir des terres, et plus généralement aux personnes qui veulent pratiquer une activité agricole. Cette plateforme met en relation les acteurs : vendeurs et acquéreurs. Cela donne beaucoup d'informations à ceux qui veulent devenir agriculteurs. Cette plateforme fonctionne depuis environ deux ans. Il y a actuellement plus de 50 fermes, qui ont commencé leur installation. Elles ont pour la plupart été fondées grâce à des dons venant de grandes organisations.

Hofgründer n'a pas de critères spécifiques tels que la bio etc. Les fermes concernées sont souvent très petites. Les plus grandes fermes sont beaucoup plus difficiles à vendre aux jeunes.

4. EHNE Bizkaia

Le Pays Basque est une région relativement peuplée, mais très étendue. Nous pouvons souvent vendre nos produits sur de grandes distances. Les prix de nos produits sont vraiment abordables pour nos clients.

Mais la plupart des gens commencent maintenant, suivent à une formation en agroécologie à l'école. La géographie du Pays Basque fait que nos fermes sont petites. Par ailleurs nous essayons de ne pas utiliser de produits chimiques et de diversifier notre production. La plupart de nos projets portent sur la diversification, sur de petites surfaces.

Nous utilisons le système de vente au panier, que nous cherchons par ailleurs à vendre sur le marché. Les paniers marchent bien, sur le marché, nous en vendons chaque semaine, ce qui nous donne une certaine sécurité économique.

Il existe deux modèles : les paniers ouverts et les paniers fermés. Pour les paniers ouverts, les consommateurs peuvent décider de ce qu'ils veulent comme produits. Pour les paniers fermés, ils obtiennent seulement ce qui a été produit plus du pain, des œufs, du miel. Nous avons un réseau en ce moment. Il est difficile d'avoir une gamme plus large de produits.

Le marché est très important pour nous, et ce depuis plusieurs années, nous devons continuer ainsi. Nous devons continuer à aller aux marchés, même si ce n'est pas l'endroit où nous faisons le plus d'argent. Nous devons nous rassembler, avec les consommateurs sur place pour partager nos expériences. Quelques petites villes rendent les choses plus faciles pour nous, mais les grandes villes nous font payer. A part les marchés, nous vendons aussi dans des magasins, ainsi que dans des restaurants. C'est aussi important, car nous devons diversifier nos ventes.

Comment font les autorités locales pour rendre les installations de marchés plus faciles ? La ville nous fait payer une somme relativement élevée. Les magasins de coopératives s'occupent de leur propre espace.

Nous travaillons sur le lien entre les producteurs et les consommateurs : les relations directes font que les gens apprécient plus notre travail. Durant ce processus, les consommateurs réalisent qu'ils n'y avaient jamais réellement pensé avant.

5. CIAP France

Depuis la fin de l'année 2014, dans chaque département des Pays-de-la-Loire existent désormais des « coopératives d'installation en agriculture paysanne ». Le modèle : la première Ciap, créée en 2012 en Loire-

Atlantique. Une initiative soutenue par le Conseil régional

En deux ans de fonctionnement, la Coopérative d'installation en agriculture paysanne de Loire-Atlantique - la Ciap 44 - peut déjà tirer un premier bilan positif : depuis octobre 2012, sur les 22 personnes ayant achevé leur stage de « paysan créatif », 14 sont aujourd'hui installées (1). 4 ont repris un emploi salarié dans l'agriculture mais avec le projet de s'installer dans les mois ou les années à venir. Et une quarantaine de stages de ce type sont en cours.

Créée par des paysans et organisations membres ou proches de la Confédération paysanne, la Ciap est un outil nouveau et original à plus d'un titre. Elle part du constat que l'installation est en chute libre en Loire-Atlantique, comme ailleurs en général (- 30 % ces dernières années dans ce département) et s'adresse en priorité – mais pas exclusivement - à celles et ceux qui ont envie de devenir paysan mais rencontrent le plus de difficultés pour réaliser ce projet : les hors cadres familiaux et, parmi ceux-ci, les « nima », comme « non issus du milieu agricole ».

D'abord association, la Ciap 44 devient le 14 mars 2013 une société coopérative d'intérêts collectifs (Scic), ce qui en dit long sur son inscription dans le champ sociétal (cf. encadré).

La Ciap propose trois formes d'accompagnement à toute personne porteuse d'un projet précis (phase de pré-installation) et - à défaut d'avoir déjà trouvé des terres - un territoire délimité, si possible à l'échelle du canton (2).

L'outil pivot : le stage « paysan créatif » : tout au long de son année de stage, le « paysan créatif » bénéficiera de 200 heures de formation et de 1620 heures de stage pratique, chez le paysan référent et - s'il l'a trouvé - sur son site d'installation.

L'espace test : spécifique au maraîchage bio, trois hectares sont mis à disposition de la coopérative sur le domaine du lycée agricole de Saint-Herblain

Le portage temporaire. La Ciap assure l'hébergement juridique, administratif et commercial de l'activité économique du stagiaire. Elle paye les factures, encaisse le produit des ventes et lui verse son indemnité

Mais la coopérative d'installation va plus loin. Elle finance les investissements et les charges liées à la pré-installation, remboursés par l'ex-stagiaire lorsqu'il s'installe effectivement (6). C'est ce qui se passe par exemple pour Jonathan Thibaud, installé officiellement depuis le 1^{er} février à Campbon, à une quarantaine de kilomètres au Nord-Ouest de Nantes. Salarié dans un élevage laitier de chèvres en Touraine, il cherchait à s'installer

avec sa compagne entre Nantes et Saint-Nazaire, région d'où il est originaire. Fin 2013, Cap 44, association de développement agricole proche de la Confédération paysanne, l'informe de la nécessité de trouver rapidement un candidat à la reprise d'une ferme en liquidation judiciaire. Jonathan saisit l'opportunité. Mais les banques refusent de financer immédiatement son installation classique. Il se tourne vers la Ciap pour solliciter le portage temporaire le temps qu'il fasse ses preuves. Le soutien local s'oppose au démantèlement de l'exploitation de 35 hectares.

Ateliers

Atelier : Accès aux biens communs



On parle de l'accès aux biens communs que sont la terre, les semences, l'eau, mais aussi au sens large toutes nos connaissances, les relations humaines,... Pas logique de parler de "biens communs" : peut être vaudrait-il mieux parler tout simplement de "communs".

Les principaux problèmes d'accès aux biens communs dans son pays ou dans son contexte territorial.

- Propriété privée et spéculation foncière : fond du problème car liées à l'habitat et à l'utilisation des terres.
- Accès à l'habitat dans les campagnes très cher dans le Sud de la France à cause du

tourisme. Utilisations du territoire très différentes : touristes, chasseurs... qui ne se rendent pas compte des réalités paysannes. Traitement différent si tu es originaire du lieu ou non, certains refusent de louer leurs terres si on ne vient pas du village.

- Abandon des terres liées à l'isolement
- Absence de liberté d'échanger les semences
- Spéculation et ses conséquences sur le prix de la terre
- Manque de politiques favorisant la paysannerie
- Financement pour l'aide à l'installation
- Contrôle des semences par les multinationales
- Concentration des terres (liée à la propriété privée) et accaparement des terres
- Propriété de la terre quand on en n'a pas, problème de financement des biens communs pour l'installation
- Différencier accès aux communs et financement de projet en général

- Agrandissement des fermes rend la location ou l'achat trop cher
- Disparition des formations sur l'agrobiologie des sols
- Rupture entre campagne et urbain, on n'apprend pas les mêmes choses selon où l'on habite
- Non considération de la vie paysanne, donc manque de formations
- Accès aux technologies
- Manque de connaissances et accompagnement quand on ne vient pas du milieu agricole
- PAC : aide à la surface d'où une spéculation des terres qui n'aide pas l'installation des jeunes. Manque de politiques de soutien
- Voie paysanne peu représentée dans les institutions et au niveau politique car paysans de moins en moins nombreux, lutte permanente pour être écouté
- Complexité des administrations
- Les enfants n'apprennent rien des problématiques de la terre : rupture sociale
- Privatisation de l'eau dans certaines communes/villes

Les changements nécessaires et les actions à mettre en place.

1. Pour la réconciliation sociale

- Créer des politiques d'éducation, système éducatif (contacts directs avec la production, Proposer au moins une matière scolaire/histoire de la paysannerie/système agraire)
- Manque de représentant : espaces politiques
- Créer des réseaux solidaires entre les paysans (politiques qui en font la promotion)

2. Pour changer de paradigme

- Défense du droit d'usage = levier action juridique
 - Favoriser la gestion collective = levier juridique et possibilité de financement collectif (libérer le poids des banques) Q° Terre de liens
 - Retour aux racines des valeurs liées à la terre
 - Dénoncer l'agrobusiness/spéculation sur les biens communs, montrer des données chiffrées
 - Limite à la concentration du pouvoir des ressources nationales > redistribution, liquidation... location de terres
 - Demander la PAC + aide pour les travailleurs et plus à l'espace cultivé (une des victoires de ECVC à partir des 50 premiers hectares puis dégressif).
- Outils : juridique, financement adéquat, reconnaissance des traditions et coutumes...

3. Pour promouvoir la culture et les connaissances paysannes

- Système de transmission et accompagnement des paysans
- Promotion des fermes-écoles, visites de productions agroécologiques, promotion des échanges.
- Reconnaissance > interdiction de la privatisation, des brevets sur le vivant et le savoir traditionnel associé.

Les actions à mettre en place

1. Interroger la propriété privée : terre, eau, semences, connaissances

- Construire des systèmes, gestion collective : appui des expériences, création des positions, action juridique
- Brevets sur le vivant
- Agroécologie paysanne
- Privatisation de la propriété

2. Financements pour installer les jeunes : priorité

3. Emettre des propositions éducatives pour conscientiser la société

- Sensibiliser la jeunesse à l'agriculture paysanne

- Sensibiliser les adultes : proposition de loisirs et formations qui revalorisent l'activité agricole et nous soutiennent.

4. Proposition de formalisation : création de mouvement des Sans Terres Européen

GENERALISER LE MOUVEMENT EUROPEEN !

Atelier: Formation en agroécologie

Objectif de l'atelier : La finalité serait de créer une liste commune de Coordination Européenne Via Campesina, non seulement à propos de l'agroécologie, mais aussi à propos de nouvelles entrées, qui mettent en lumière les problèmes.

Définition de l'agroécologie

Nous devons aborder le concept dans sa généralité. C'est un paradigme qui comporte de nombreux aspects, dont des aspects sociaux : il devrait donc rester général. Il n'y a pas qu'une seule définition, c'est tout un concept, qui doit être adapté en fonction de la région. Plusieurs membres d'ECVC n'utilisent pas le terme « agroécologie », car ce concept a été parfois détourné (en France par exemple, le terme a été choisi par le ministère, tout comme en Allemagne, où on parle d'agriculture paysanne). Donc ce n'est pas réellement la définition, mais plus l'idée qu'il y a derrière. A la Conf', nous utilisons les termes 'agroécologie paysanne' parce que le gouvernement a choisi d'utiliser le terme 'agroécologie' pour désigner toute sa politique agricole.

C'est une manière de travailler, dans laquelle nous prenons en compte le travail sur la ferme (ou les travaux agricoles), les relations économiques et sociales, le lien au territoire, la connexion à la nature, etc. Pour nous, ce n'est pas une alternative, mais un système qui doit être utilisé partout. Nous devons le préserver, surtout durant la crise. Il faut que l'agroécologie devienne une règle, car elle

permet la richesse et des revenus pour les paysans et agriculteurs qui vivent de cela.

Problèmes : Quels sortes de problèmes avons-nous concernant l'agroécologie dans notre région, ou pays etc. ?

- La cohérence avec efficacité.
- Absence de cohérence sociologique et économique.
- Absence du savoir du concept de la Révolution Verte.
- Absence de lois pour les produits locaux issus d'agroécologie.
- La perception publique.
- Il manque la protection du gouvernement.
- Terres publiques qui sont vendues, les biens publics aussi.
- Les terres sont beaucoup trop chères pour les startups et les grandes fermes ; elles sont achetées par des investisseurs ou des personnes vivant dans les villes.
- De plus, les jeunes ne peuvent se permettre de vivre dans les habitations rurales.
- Pas de fonds disponibles pour les startups concernant les installations des jeunes.
- Manque de coopération entre les différents types d'agroécologie (le biologique, la biodynamique, la permaculture etc.)

- Qu'est-ce que l'agroécologie ? Pas de définition étroite, mais plutôt une définition générale. La Conf' propose : le respect de la nature ; définir les principes communs dans la CEVC.
- La formation en agroécologie, adaptée à chaque nouveau venu.
- La durée de formation en agroécologie.
- Chercher des sponsors est vraiment compliqué dans la mesure où les paysans n'ont pas le temps de les chercher, car ils sont bien trop occupés.
- La valorisation : la valeur ajoutée de notre travail pour les consommateurs.
- Le savoir concernant la culture associée, concept étranger aux écoles (du moins en Allemagne).
- Gagner de l'argent du début, car en général, il faut une ou deux années avant que les paysans fassent profits de leurs terres.
- Engrais et division des terres.
- Les obstacles au sein de la bureaucratie.
- Quelques expériences pour les nouveaux venus en demandant pour eux un certain support financier.
- Ils ne savent pas souvent quoi faire concernant les affaires administratives.
- Connaissance limitée des clients concernant l'agroécologie dans leurs achats alimentaires quotidiens : manque de compréhension logistique concernant le rôle des paysans. Ils se connaissent pas grand



chose excepté peut-être l'agriculture conventionnelle.

- Les clients doivent devenir les acteurs.
- Formation : les écoles maintenant sont partagées concernant leur enseignement sur l'agriculture verte, les grandes surfaces etc. Le problème est ce qui est enseigné, puisqu'il n'y a pas d'agroécologie à proprement parler.
- Manque d'aide quand il faut créer une ferme.
- Processus de loi compliqué quand on veut s'installer ; par exemple, comment rembourser un crédit quand on a besoin de créer un marché rapidement ? C'est particulièrement le cas, quand les aspects sociaux prennent plus de temps (les aspects sociaux sont une part importante de l'agroécologie).
- Vous avez besoin de connaître des paysans/mentors qui pourront vous coacher. Comment les trouver ?
- La bureaucratie, les autorités locales, le marché convivial doit être créé, mais comment ?
- Manque d'institution éducative ; il faut enseigner d'un point de vue paysan, et non pas industriel.
- Problème du prix des terres, élevé pour les nouveaux venus.
- Le pouvoir de l'organisation de La Conservation de La Nature, qui établit de hauts prix sur les graines. Cette organisation domine le marché des graines, outils et de la recherche. Cela crée un manque d'étude sur l'agroécologie.
- Les prix des produits issus de l'agriculture sont généralement bas. Pour les nouveaux venus, les prix sont plus élevés au

début, il est donc difficile pour les jeunes. C'est donc pour cela qu'ils s'en vont pour vivre en ville. Cela fait donc baisser le nombre d'infrastructures en milieu rural.

- Logique capitaliste : produire encore et encore pour des prix de plus en plus bas est un problème car la qualité de la nourriture en souffre.
- Nous avons besoin d'accéder aux terres agricoles sur le long terme, pas seulement pour une année, puis une autre et ainsi de suite.
- Manque de soutien du gouvernement.
- Manque de recherche et d'investissement local, en fonction du climat.
- Education : comment enseigner l'agroécologie aux nouveaux paysans ?
- Accès au marché : comment remettre en contact les consommateurs avec des produits oubliés ?
- Comment faire en sorte que les jeunes deviennent paysans ?
- Les agriculteurs doivent produire très rapidement. Il est donc très difficile pour les jeunes agriculteurs de changer la structure des fermes. Il y a le manque de pratique dans le respect de l'environnement.
- Pas assez de formation en agroécologie.
- Changer l'image de l'agroécologie.
- Manque de soutien pour les petits agriculteurs, et leur façon de produire. Ils ont besoin de comprendre que l'agriculture n'a pas besoin d'être immense pour avoir assez de revenus.
- Plus la ferme est grande, plus il y a de travail pour les agriculteurs. Ils n'ont donc pas le temps de réfléchir à tout cela.
- L'image de l'a-e. C'est difficile pour les agriculteurs qui vendent leurs produits.
- Union Européenne a choisi d'avoir un grand marché libre avec La Conservation de

la Nature. Comment se débarrasser de cela de manière plus radicale ?

- Protection sociale dans toute l'Europe, mais tous les pays ont besoin de la même.

Quelques propositions pour une classification

1. Environnement social.
2. Education (s'informer).
3. Obstacles généraux pour l'accès aux terres/ressources.
4. Cadre politico-légal; cadre institutionnel.
5. L'image de l'a-e, les habitudes, manque de connaissance.
6. Support financier (juridique, légal, consommateurs).

Le problème actuel : le capitalisme.

- Le Capitalisme est le problème, pourquoi n'avons-nous pas de recherche, d'accès aux terres, un réseau numérique, support.
- Définition du capitalisme : la volonté d'avoir des revenus des fermes, qui produisent plus : problème de la distribution des terres, du partage. Nous avons besoin du contraire de la logique capitaliste : l'idée de la distribution et du partage.
- Lien vers les valeurs capitalistes : l'oppression des gens en grande quantité, plus de solidarité. Disparition des valeurs, leur origine (pas seulement l'échange ; on parle ici de partage) profits de valeurs et richesse sur l'environnement et le social, qualité humaine de vie.

Notes pour organiser les problèmes

- Les agriculteurs, quand ils travaillent, ils n'ont pas le temps de considérer les différents systèmes de production, ils deviennent des esclaves. Il y a toujours ce

manque de temps, qui est le réel problème. il y a trop de travail pour que cela soit durable.

- Education et manque d'institutions : les tuteurs peuvent aussi apprendre, les agriculteurs plus âgés qui transmettent le savoir aux plus jeunes ; avec cet échange de savoir au sein même des familles, avant c'était les parents qui le transmettait aux enfants au sein d'un même environnement. Aujourd'hui, les gens n'ont aucune connaissance de la terre, puisqu'ils n'ont personne pour leur transmettre le savoir ancestral du travail de la terre. Tout le monde devrait pouvoir posséder quelqu'un qui puisse faire figure de mentor pour une dizaine d'années. Par exemple, si cela devait devenir légal, nous devrions l'insérer dans l'autorité commune. Manque de générations plus âgées qui pourraient transmettre le savoir aux plus jeunes, que ce soit oralement ou par la pratique, ou même à l'école ; non seulement manque, mais comment les relier (dans le même territoire, car la plupart des jeunes viennent de l'extérieur, donc ils ont besoin de personnes plus âgées habitant localement).
- Nous devons déterminer nos valeurs, car sinon aucune cohérence n'est possible.
- La formation : le temps et type d'apprentissage doivent être adaptés sur chaque personne.
- Régulation du manque de marché foncier.
- Manque de la protection des marchés.
- Manque de support financier pour les institutions qui soutiennent les jeunes agriculteurs. Exemple en France : il y a un fond au sein de la PAC qui passe par la Conf' pour les agriculteurs. Toutefois, il y a d'autres pays de l'UE qui ne transmettent pas ou pas assez ces supports financiers aux jeunes.

- Simplifier la communication avec la bureaucratie. Paperasse qui est complexe, avec aucune indication sur comment la gérer.
- Quand il y a un soutien de l'état, c'est toujours par hectare et non en fonction du nombre de personnes qui travaillent la terre. Par exemple, si 4 personnes travaillent une petite surface de terre, cela n'est pas pris en compte par la régulation de l'UE, ce qui est un inconvénient.
- La PAC ne devrait pas volontairement soutenir les nouveaux venus. il devrait y avoir un accord sur une réforme de la PAC. Il y a un soutien irrégulier pour les nouveaux arrivés. Les règles au sein de la PAC sont basées sur la compétitivité et la concurrence, ainsi que l'agro-industrie au lieu de la solidarité entre les gens.
- Les banques ne veulent pas faire confiance aux projets alternatifs ; il est tellement difficile d'obtenir des prêts d'investissement. Il semblerait que les banques savent que les fermes à petite échelle sont bien, mais savent que les revenus ne crèveront pas le plafond.
- Besoin de recherche participative. Ce ne devraient pas être les universitaires qui doivent nous donner la définition de l'a-e, mais les agriculteurs, donc au fond, cela doit rester entre nous. Cependant c'est le manque d'argent pour la recherche, le manque de recherche coordonnée au sein des petits agriculteurs.
- En France, il existe par exemple un grand programme de recherche, qui a des plants intéressants. mais, il y a le problème du vol des graines ; un gros problème du fait qu'il existe des gens qui volent du savoir et ne veulent plus le transmettre.
- Besoin de programmes d'apprentissage : manque de réseaux.

- Citoyens de France : beaucoup de jeunes veulent faire de l'agroécologie mais ne savent pas comment.

Nos demandes

- Tacler le capitalisme.
- Problème des installations : plus de domaines fermiers, plus de moyens durables d'agriculture. Relations sociales.
- Créer plus de liens entre les consommateurs et les producteurs.
- Calculer les prix réels de la nourriture plutôt qu'en fonction du marché.
- La science devrait valoriser l'agriculture paysanne de manière officielle.

Solutions

- Créer un réseau d'écoles spécialisées d'agroécologie (écoles ou formation : au sens général, on doit connaître le concept, et la politique qui s'y rapporte).
- Il faut des mentors.
- Des prix justes pour notre travail.
- Plus d'attention de la part des vieux agriculteurs.
- Recherche pour la formation.
- Claude Borginot (chercheur agro-écologiste).
- Soutien et protection pour les productions locales (ainsi que des lois qui ne détruisent pas les marchés dans les autres

pays du monde avec une perspective qui serait donc mondiale).

- Accompagnement.
- Changer de focalisation (profits/économie).
- Besoin de réflexion : que fait notre cadre de travail à propos de la justice dans les autres parties du monde ?
- Plus de lobbying de la part du secteur privé : réforme de la PAC.
- Demande pour la recherche : recherche participative.
- Il serait bien de changer notre système. Il faut de l'ambition pour pouvoir changer quoi que cela soit. Il faut changer de logique ; aller d'une logique de profits vers quelque chose de plus écologique basé sur l'économie, la demande de justice sur tous les niveaux.

Pour résumer

Il faut travailler sur nous-mêmes, surtout sur la formation en a-e (travail de formation à améliorer) et pas seulement la pratique de la formation, mais aussi la formation en politique. A travers cela nous serons capables de provoquer une certaine prise de conscience. La priorité est donc la formation en agroécologie pour les agriculteurs, c'est une priorité.

Globalement : beaucoup de travail, différentes visions des choses selon les pays.

Quels leviers/propositions communes pour maintenir et installer des paysan.ne.s nombreux en Europe ?

Restitution des ateliers en plénière et conclusion

Atelier 1 : biens communs, semences, eau et savoir

Les problèmes

Racines : mentalité de la relève paysanne, dépréciation du monde paysan, mécanisme existant, propriété privée et spéculation qui agissent directement sur les Communs (préférence de l'usage de ce terme plutôt que biens communs) pas de volonté politique pour augmenter le nombre de paysans, pas d'aide qui appuie l'installation réellement. Obtention de financement compliqué

TERRE : conséquences visibles sur le terrain

- Accaparement des terres par une minorité
- Difficulté de représentation dans les institutions
- Perte de terre agricole

SEMENCE : contrôle par les multinationales

EAU : privatisation de l'eau

Dépréciation de la culture paysanne : peu mentionnée dans l'éducation, conséquence sur le savoir. Manque de formation pour les personnes hors cadre familial = perte de savoir-faire

Reconnaissance sociale : abandon du milieu rural cause et conséquence de l'isolement du paysan et de son entourage. Peu de soutien. Difficulté d'intégration pour les jeunes qui s'installent (dans les villages par exemple)

Comment faire face au problème : moyens à mettre en œuvre

1. Réconciliation sociale
 - a. Créer des politiques d'éducation
 - b. Manque de représentants dans les espaces politiques
 - c. Créer des réseaux solidaires dans le monde paysan avec des politiques de solidarité
2. Changer de paradigme
 - a. Actions à mener sur le droit d'usage de la terre
 - b. Favoriser la gestion collective
 - c. Système de financement commun

d. Retour aux racines des valeurs liées à la terre

3. Promotion de la culture et des connaissances paysannes

a. Mettre en place un système de transmission efficace et accompagner les paysans

b. Promouvoir fermes –écoles agroécologique

c. Promouvoir lien entre monde paysans et non-paysans



d. Savoir paysans comme véritable savoir

Résultats : actions principales

1. Remettre en question la propriété privée
2. Demande de subvention pour jeunes installés
3. Emettre des propositions éducatives pour conscientiser la société

Formalisation : Mouvement de Paysans Sans Terre Européen

Débat

Il y a des propositions communes avec d'autres ateliers notamment avec l'atelier PAC.

Consensus au sein du groupe avec toutes ces demandes pour réformer le système actuel. Il y a des actions à mener maintenant et d'autres plus tard. Accord sur le fait que le système ne nous convient pas. Consensus sur le changement de paradigme, chemin à parcourir, pas de débat en tant que tel, évaluation de la situation.

Le syndicat est un outil, à nous de savoir l'utiliser pour mettre en place des stratégies très concrètes, pour créer des failles et pour

faire avancer la loi en faveur des paysans. Ce n'est pas une discussion sur réforme et

révolution mais un consensus sur la sortie du libéralisme.

Atelier 2 : accès au marché

Ce qu'il y a de commun dans nos expériences : difficulté d'accès à la terre, retour aux racines familiales, vente directe de nos produits à des particuliers ou à des restaurants, difficulté d'avoir des prix rémunérateurs et d'établir le coût réel de nos produits qui reflète nos investissements et notre travail.

Nos difficultés : accès au marché, accès à la terre, réglementation phytosanitaire (nous devons appliquer les mêmes normes que les industries). Comment faire pour pouvoir vivre de notre activité ? Comment comprendre les mécanismes ? Comment transformer nos difficultés en revendications politiques et sociales ? Comment mobiliser pour créer des alliances ?

Nos revendications de base :

- Politique publique accès aux biens communs
- Revalorisation du T paysan
- Changement des normes pour un meilleur accès au marché

Débat

- Précisions à donner sur le retour aux racines, car cela ne parle pas à tout le monde.
- On parle de récupération de la tradition familiale qui s'est perdue à cause du capitalisme
- Il s'agit plus d'un paradigme : comprendre les savoir-faire, le concept d'une agriculture familiale qui permet un lien direct avec l'environnement, portée par les valeurs sociales.
- Valeurs paysannes : explication nécessaire sur les différences entre familial et paysanne.
- Question sur les circuits longs qui nous posent des difficultés en tant que syndicat : comment défendre le revenu des paysan.ne.s qui sont en filières longues ? Comment les aider dans une problématique de transition agricole ?
- C'est un gros débat avec la crise de l'élevage en Europe : attention à ne pas tomber dans un conflit générationnel au sein des syndicats, importance de trouver des revendications qui se croisent : la lutte sociale nous concerne tous, ne pas agrandir un fossé. Le système est basé sur des coopératives qui sont en grande partie aux mains de privé : il est très important de réussir à intégrer ces personnes pour quelles reprennent la main sur ces outils économiques.
- Importance de trouver des alternatives pour les personnes en circuit long.
- Ne pas perdre de vue nos objectifs et revendications, nous sommes dans un débat sur l'installation de jeunes en agriculture paysanne.
- Conflit intergénérationnel : attention de ne pas fermer le débat.
- Débat sur le retour aux racines : remise en question de la propriété privée, agro business... besoin d'ébranler la structure mise en place par le capitalisme qui est une structure qui opprime les paysans, le peuple, et pose des problèmes économiques, sociaux et environnementaux : voilà pourquoi nous devons revenir à nos racines.
- Nous sommes dans un contexte plus large que La Via Campesina : nous avons besoin d'un mouvement social très large et qui nous soutienne et appuie nos idées et revendications.

Atelier 3 : PAC

Objectif de l'atelier

L'objectif de l'atelier était de partager les constats des différents pays sur l'apport de la Politique agricole commune à la problématique de l'installation.

Partager les différentes déclinaisons nationales de cette politique devait permettre de se rendre compte de la diversité des situations, en fonction des volontés politiques nationales, d'appliquer la Politique agricole commune. Ces échanges ont été très appréciés par les participants de l'atelier, qui ont pu sortir et prendre du recul sur leur contexte national.

Cet atelier a également permis de définir quels seraient une véritable politique favorisant l'installation, afin d'élaborer les propositions d'ECVC pour une prise en compte réelle des enjeux de l'installation dans la politique agricole commune.

Echanges sur la PAC

L'atelier commence par un rappel des grandes évolutions historiques de la PAC, des objectifs qui ont dirigés cette politique. Cela permet de rappeler à l'ensemble des participant-e-s quel est l'objet sur lequel ils travaillent.

Le tour de table des déclinaisons nationales des aides à l'installation est surprenant. Hormis la France et son dispositif DJA/Prêts bonifiés, seule l'Espagne semble pouvoir présenter une politique d'aide à l'installation. Le financement de l'installation, que ce soit par le financement direct des projets d'installation ou le financement de structures d'accompagnement à l'installation tout autant nécessaires, est très peu mis en place dans de nombreux pays.

Hors des politiques à l'installation, il est rappelé que la PAC est avant tout néfaste à l'installation. En effet, avec le principe des aides à l'hectare non plafonnées, l'agrandissement est privilégié à la transmission lorsqu'une personne arrête son activité.

Enfin, en subventionnant un modèle agricole aux antipodes de l'agriculture paysanne souhaitée par ECVC, la PAC rend encore plus difficile l'installation des jeunes agriculteurs. Ils ne se sentent pas valorisés, pas aidés voir même pointés du doigt, obligés d'aller à contre courant des politiques dominantes en plus de toutes les barrières à franchir pour s'installer. La question de savoir si une suppression pure et simple de la PAC ne serait pas favorable à l'installation est posée.

Propositions élaborées (tirées de la plaquette)

1. Tous-tes les agriculteurs et agricultrices qui souhaitent s'installer devraient recevoir une **aide financière ponctuelle directe** pour commencer à fonctionner, à hauteur de 25 000€ en moyenne. Cet argent ne devrait pas être lié au nombre d'hectares de terre que les paysans et paysannes souhaitent utiliser, mais à la personne. Cela leur donnerait l'opportunité de vivre sur des fermes à petite échelle. La France et l'Espagne, par exemple, sont deux pays membres qui fournissent une aide financière aux nouveaux-elles agriculteurs et agricultrices. Cette aide permet aux nouveaux-elles arrivants-es de réduire le coût de l'installation. Cependant, l'accès à ce soutien financier est également restreint par certains critères que les futurs-res agriculteurs



et agricultrices ne peuvent pas tous satisfaire.

2. Il devrait exister un **service de conseils gratuits** pour les nouveaux·elles agriculteurs et agricultrices. Jusqu'ici, dans la plupart des pays européens, il n'y a pas ou très peu d'offres de service de conseils pour eux ou bien elles sont payantes. Lancer une initiative de ferme suivant les principes de l'agroécologie est un processus complexe, qui plus est pour des personnes qui s'installent tout juste. Les services de conseils gratuits sont cruciaux pour faciliter l'installation. Les organisations d'appui à l'agriculture doivent être financées !
3. **L'aide à l'investissement** doit être ajustée. Jusqu'à présent, pour en bénéficier, les paysans et paysannes

ont l'obligation d'acheter du matériel neuf. Il est inadmissible de leur faire courir de tels risques et de leur imposer l'achat de matériel à des coûts élevés. Si l'achat de matériel de seconde main était inclus dans cette aide à l'investissement, les nouveaux·elles arrivants·es auraient la possibilité d'en faire un bien meilleur usage.

4. Pour poursuivre les principes de la souveraineté alimentaire, la **mobilisation de la société civile** est nécessaire, afin de prendre les bonnes décisions en ce qui concerne le développement du secteur agricole. Il semble donc normal que les citoyens·nes puissent s'exprimer sur la manière dont les aides doivent être distribuées.

Atelier 4 : agroécologie

Nous avons travaillé sur les obstacles aux formations et à l'installation, nous avons remarqué que les mêmes problèmes se posent dans les différents pays et régions et nous avons organisé nos propositions en trois parties :

1. **Citoyens.** Pour la société européenne, il y a à la fois un manque de jeunes prêts à faire des formations pour petite agriculture, et un manque de confiance vis-à-vis de ce mode de production, ce qui se traduit par une faible demande. Les revendications des citoyens : que le prix de l'alimentation soit réellement calculé, le vrai coût de la production alimentaire. La société doit accorder de la valeur au travail agricole.

2. **Agriculteurs** dans le domaine de la formation, on manque de réseaux et d'échanges intergénérationnels avec ceux qui exercent déjà l'activité agricole. On se plaint également d'un manque de compréhension de ce qu'est l'agroécologie, d'un manque de formations, d'incitation à la pratiquer. Besoin d'un brevet européen sur l'agroécologie,

besoin de formation politique et économique sur le prix réel des produits, besoin d'échanges entre les générations et de plus de recherches sur de meilleures pratiques.

3. **Pouvoirs publics, nationaux et européens** : il manque un cadre juridique sur l'accès à la terre et au logement en zone rurale. Il n'y a pas assez de protection, vis-à-vis du marché. Il n'y a pas assez de ressources pour financer les installations. Pour les jeunes, la bureaucratie, le manque de conseil et d'accompagnement sont des réels problèmes.

Revendications : ceux qui veulent pratiquer l'agroécologie doivent avoir un accès facilité à la terre, les autorités doivent soutenir cette production, réglementer les marchés pour un prix équitable et des produits sains. Les autorités doivent mettre en place des institutions pour soutenir l'installation des jeunes en agroécologie. Plus globalement, agir sur la PAC pour une politique de souveraineté alimentaire, mettre fin aux accords de libre échange, mettre en place une recherche participative.

Clôture du séminaire

Message de solidarité avec tous les jeunes paysan.ne.s du monde, en particulier avec les jeunes paysan.ne.s d'Asie qui se réunissent cette année pour la première fois au sein de La Via Campesina. Proposition de leur envoyer un message vidéo.



Le contenu de ce document est de la seule responsabilité de la Confédération paysanne et la commission européenne n'est nullement responsable de l'usage qui en sera fait